

## POUR UNE SOLUTION UNIQUE EN FRANCE

# PLURIDISCIPLINAIRE & NATIONALE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

#femmesavecviolencesconjugales #agipiviolencesconjugales

## Une solution inédite et innovante... Une première en France à partir d'un guichet unique le 01 55 92 24 58

Il y a pléthore de constats sur les Violences Conjugales en France.  
Le gouvernement a lancé de nouvelles lois et complété de nombreux dispositifs, afin que le parcours exigé pour les victimes soit moins contraignant.

**AGIPI & FEMMES AVEC... ont réfléchi, travaillé et mis au point la première solution assurantielle pluridisciplinaire d'aide et d'accompagnement pour les victimes de Violences Conjugales en France.**

### Nous avons fait le constat que :

- L'accompagnement des victimes était indispensable, nécessaire, obligatoire.  
La prise en charge par des psychologues cliniciens essentielle.
- Les coûts juridiques inhérents à la procédure étaient inévitables et le plus souvent impossibles à payer tant la charge est lourde.
- L'écoute ne pouvait en aucun cas souffrir de plage d'absence.  
Elle se doit d'être permanente 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.
- Une indemnisation financière devait intervenir en cas d'incapacité temporaire de travail (ITT) dès le 1<sup>er</sup> jour et sans franchise.
- L'ensemble de l'accompagnement devait passer par un guichet unique.

### Nous proposons, une garantie spécifique Violences Conjugales

**Cette garantie Violences Conjugales est intégrée dans le contrat de prévoyance CAP d'Agipi, sans franchise et sans cout additifs.**



**Numéro dédié,**  
ouvert **24H/24 et 7/7**  
le **01 55 92 24 58**



**Assistance  
psychologique sans  
limitation d'appels**



**Couverture juridique à hauteur  
de 15 000 €** pour une prise  
en charge des frais d'avocat,  
d'huissier, du début de la  
procédure jusqu'au procès



**Prise en charge dès le  
1<sup>er</sup> jour, sans franchise,**  
des arrêts de travail en cas  
d'incapacité temporaire  
de travail

**Cette initiative est unique en France. Elle s'inscrit dans une démarche de responsabilité citoyenne, elle apporte une réponse innovante et une aide concrète aux victimes de Violences Conjugales.**

### Point sur les Violences Conjugales !

**Selon ONU Femmes, agence de l'organisation des Nations Unies, la violence à l'égard des femmes et des filles, est l'une des violations des droits humains les plus systématiques et les plus répandues dans le monde. Les conséquences physiques, sexuelles et mentales immédiates et à long terme peuvent être dévastatrices, y compris la mort.**

Bien sûr, on constate des avancées : au moins 155 pays ont adopté des lois sur la violence domestique et 140 ont une législation sur le harcèlement sexuel sur le lieu de travail (Banque mondiale 2020), l'accès aux données chiffrées s'est considérablement amélioré, sous la pression des institutions, de la mobilisation de la société civile, de l'opinion publique, des médias et des associations.

## Mais les chiffres parlent toujours d'eux-mêmes



**1 femme sur 3**  
dans le monde subit  
toujours des **violences  
physiques, sexuelles,  
ou psychologiques** et  
principalement de la  
part d'un partenaire  
intime.



**137 femmes  
sont tuées**  
par un **membre de leur  
famille** chaque jour.

La crise sanitaire, avec ce qu'elle a induit de restrictions en matière de déplacements, d'isolement social et d'insécurité économique, a encore aggravé la situation et augmenté la vulnérabilité des femmes ; les appels aux numéros d'urgence ont été multipliés par cinq dans certains pays. En France c'est près de 36 % d'augmentation des signalements durant le 1er confinement et plus de 60 % durant le second confinement.

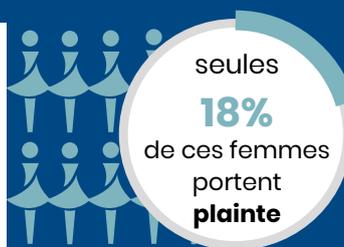
En septembre 2020, 48 pays avaient intégré la prévention et la réponse à la violence à l'égard des femmes et des filles à leurs plans de lutte contre la COVID-19 et 121 pays avaient adopté des mesures pour renforcer les services aux victimes de violences durant cette crise mondiale.

## Là encore, les chiffres sont implacables



qui subissent des  
violences **demandent  
de l'aide** sous une forme  
ou une autre.

près de  
**220 000**  
femmes déclarent  
chaque année subir  
des **Violences Conjugales**



entre  
**120 & 150**  
féminicides /an  
en France



**76%**  
de ces homicides  
ont lieu **au domicile**  
du couple, ils sont très  
souvent générés par  
une séparation  
non acceptée



d'entre eux ont lieu alors que les  
victimes avaient subi des violences.



de ces femmes avaient déjà  
déposé une plainte pour signaler les  
faits aux forces de l'ordre



du total des victimes

On estime à **7**  
**le nombre d'allers/retours**  
entre le moment où une victime se dit « je vais partir »  
et le moment où elle le fait réellement



### PORTE PAROLE VIOLENCES CONJUGALES AGIPI

#### MURIEL RÉUS

PRÉSIDENTE & FONDATRICE DE FEMMES AVEC...  
ADMINISTRATRICE D'AGIPI

Lieutenant colonelle réserve opérationnelle spécialiste gendarmerie nationale (rai -s)  
Secrétaire générale resilience France

FEMMES  
avec

[www.femmesavec.org](http://www.femmesavec.org)



#femmesavecviolencesconjugales

AGIPI

[www.agipi.com](http://www.agipi.com)



#agipviolencesconjugales

cbca.co

Contact presse : Cathy BURG - CBCA & Co  
Tél : 01 46 03 55 01 - 06 85 95 17 99

Mails : [c.burg@cbca-and-co.com](mailto:c.burg@cbca-and-co.com) / [cathy@cathyburg.com](mailto:cathy@cathyburg.com)